



# Charte interne du réseau d'affaires RezoArc

## Objet

RézoArc est un réseau d'affaires composé d'entrepreneurs locaux souhaitant rompre l'isolement du chef d'entreprise, partager des informations relatives à leurs activités et favoriser la mise en relation pour développer leurs affaires respectives et ainsi participer au dynamisme économique du territoire de la Haute Vallée de l'Arc.

Les valeurs de convivialité et d'entraides mutuelles sont portées par le réseau qui propose régulièrement des moments de partage d'expériences ainsi que des rencontres à thème.

L'engagement et la disponibilité pour le réseau seront demandés à tout adhérent.

## Adhésion

- Peuvent être membres :

Les dirigeants (créateurs d'entreprise, Auto-entrepreneurs, TPE et PME) dont l'entreprise (ou le domicile) est située sur le territoire de la Haute vallée de l'Arc.

- Montant de l'adhésion :

Pour une année pleine (du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre) le montant est de **165€ TTC**

Pour une demie année (du 1<sup>er</sup> juillet au 31 décembre) le montant est de : **90€ TTC**

- Conditions d'agrément des adhésions :

Chaque nouveau postulant a le droit de venir **2 fois** en tant qu'invité, avant de valider sa demande d'adhésion.

Dans la mesure du possible, nous respectons la représentation d'une personne par type d'activité, en tenant compte des spécificités liées à l'univers économique de chacun.

Toute nouvelle demande d'adhésion est soumise à l'agrément du bureau qui peut la refuser discrétionnairement.

Toute nouvelle adhésion est valable pour une personne

Tout changement d'activité au cours de l'année doit être communiqué au bureau REZOARC, cela pouvant porter préjudice à l'un des adhérents.

## Fréquence

REZOARC se réunit 2 fois par mois avec 2 formules différentes

- Tous les 1<sup>er</sup> jeudis de chaque mois sous la forme d'un petit déjeuner de 7 :20 à 9 :00
- Tous les 3<sup>ème</sup> jeudis de chaque mois sous la forme d'un Afterwork de 18 :30 à 20 :00 dans des lieux toujours différents

## Présence et Absence

La présence de chaque adhérent lors des petits déjeuners et Afterwork est important, afin de favoriser l'échange et les recommandations entre chef d'entreprises.

Les absences doivent être signalées via le formulaire disponible sur le site internet au moins 48h avant  
Nous rappelons qu'en cas d'absence, les adhérents doivent être remplacés.

Après 3 absences non remplacées (même si excusées), la catégorie du métier pourra être ouverte à un autre postulant.

Chaque adhérent s'engage à inviter de nouveaux entrepreneurs aux petits déjeuners.

**L'adhérent qui invite doit valider son invitation auprès de l'adhérent ayant la même activité si c'est une activité existante.**

## Organisation des événements

Les rencontres seront organisées autour de moments collectifs et individuels qui peuvent être :

- Tour de table des adhérents et des invités avec présentation de leur activité et actualité
- Intervention extérieure
- Présentation plus précise de l'activité de 2 adhérents (pendant le petit-déjeuner)
- Ateliers sur un thème après certains petits déjeuners

REZOARC organise deux évènements durant l'année durant lesquels il ne sera pas possible de se faire représenter en cas d'absence. (Repas d'été et Repas de Noël)

Pendant ces deux évènements, il sera possible que des anciens adhérents soient conviés.

Mention "lu et approuvé"

Date